

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

DÉDICACE DES ÉGLISES S. PIERRE ET S. PAUL, le 18 novembre. — CHRONIQUE DIOCÉSAINNE ET PROVINCIALE : 3e anniversaire de la consécration de l'église Sainte-Marie ; bénédiction d'un monument à N.-D. de Pitié ; le dîner des jeunes-aveugles ; service annuel de l'Union de Prières ; 79e conférence de l'association des instituteurs de l'École Normale Jacques-Cartier ; fête à l'église St-Joseph, rue Cathédrale ; anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr



SOMMAIRE

Racine, évêque de Sherbrooke. — PETITES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTRÉAL, départ de France et arrivés en Canada des sœurs pour la congrégation et des hospitalières pour l'Hôtel-Dieu. — LE CONCILE PLÉNIER DE BALTIMORE. — MORT DU CARDINAL BARTHÉLEMY D'AVANZO. — ÉLECTION DU SUPÉRIEUR - GÉNÉRAL DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES. — LES ARCHIVES DU VATICAN. — CONCERT DES PETITS INCURABLES AUX TUILERIES, à Paris. — Décès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT
Une piastre par an payable d'avance,

LE NUMÉRO
2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉGAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.
Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent
MONTREAL.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche, 16 novembre.	—	Saint-Charles de Joliette.
Mardi, 18	“	—Saint-Vincent (Ile Jésus).
Jeudi, 20	“	—Sainte-Sophie.
Samedi, 22	“	—Saint-Vincent à Montréal.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 16 Novembre	—	24^e Dimanche après la Pentecôte.
		St Josaphat, E., M., double ornements rouges.
Lundi, 17 Nov.	—	St Grégoire Thaur., E., G, smi-dble, ornements blancs.
Mardi, 18	“	—Déd. des B. de St Pierre et St Paul, double “ “
Mercredi, 19	“	—Sainte Elisabeth d Hongrie, Ve., double “ “
Jeudi, 20	“	—Saint Félix de Valois, G, double “ blancs.
Vendredi, 21	“	—Présent. de la B. V. M., double-majeur, “ “
Samedi, 22	“	—Sainte Cécile, V., M., double “ rouges.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

NAZARETH.—Dimanche 16, à 8 h., bénédiction d'une cloche par Sa Grandeur Mgr de Montréal.

Dimanche 16, solennité des titulaires des églises paroissiales de Saint-Martin et de Saint-Stanislas de Kostka.

VISITE PASTORALE.

Dimanche 16, à 10 heures visite pastorale à Saint-Jean-Baptiste.

DÉDICACE DES ÉGLISES DE SAINT-PIERRE ET DE
SAINT-PAUL.

18 NOVEMBRE.

Outre les temples du Sauveur ou de Latran et de Sainte-Marie-Majeure, Rome a deux autres basiliques insignes, l'une du prince des Apôtres, et l'autre de l'Apôtre des nations, ces deux illustres fondateurs de l'Eglise, qui est la mère de toutes les autres. Ce fut Constantin qui fonda aussi ces deux édifices, sur les tombeaux des apôtres, l'un au mont Vatican, l'autre à la voie d'Osie ; ils furent consacrés le 18 novembre, et c'est l'anniversaire de cette dédicace qui se célèbre en ce jour.

L'Eglise de Saint-Pierre était loin alors, malgré sa splendeur, d'être ce qu'elle est devenue depuis, le plus vaste, le plus beau, le plus superbe temple du monde. Grâce au zèle des papes et aux aumônes de la chrétienté, elle fut rebâtie, au seizième siècle, avec une magnificence inouïe. Celle de Saint-Paul a été aussi reconstruite, de nos jours, avec une remarquable splendeur, et consacrée, le 10 décembre 1854, par Pie IX, entouré de la masse d'évêques venus à Rome pour la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Unis en esprit aux catholiques fervents qui ont le bonheur de visiter les tombeaux des saints apôtres, vénérons, au moins de loin, leurs reliques et honorons leur mémoire.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal ont été nommés :
M. Elie Theillon, vicaire à Sainte-Cécile de Valleyfield. M. J. A. Bélanger, vicaire à Saint-Eustache.

Le tribunal, siégeant dans la cause de béatification et canonisation de la mère d'Youville, a examiné cette semaine, le dernier des témoins produits par le postulateur de la cause, et l'on passera ensuite à l'audition des témoins *ex officio*.

Dimanche dernier a eu lieu à l'église de Notre-Dame de Pitié la bénédiction d'un monument dans lequel est placée la statue de Notre-Dame de Pitié.

C'est après les vêpres, chantées par M. Sorin, SS., chapelain de Notre-Dame de Pitié, qu'a commencé la cérémonie ; il y a eu ensuite un sermon, prêché par M. l'abbé Martineau et bénédiction du monument, suivie d'un salut solennel.

La révérende mère Saint-Bernard, supérieure-générale et son assistante étaient venues prendre part à cette fête, qui avait attiré dans l'église une si nombreuse assistance que beaucoup de personnes n'ont pu y trouver place.

Le monument exécuté par M. Ducharme d'après les plans de M. Bourgeault, a été donné, pour la plus grande partie, par la congrégation de Notre-Dame de la Victoire.

On lit dans la *Minerve* :

L'église Saint-Joseph de la rue Cathédrale est une des rares églises de la ville qui soient consacrées. On y a célébré la Dédicace dimanche dernier, avec un éclat extraordinaire. Il y eut, le matin, grand'messe, célébrée par M. l'abbé Charpentier, avec M. l'abbé Chévrier comme diacre, et M. l'abbé Deschamps, chapelain de Saint-Joseph, comme sous-diacre ; dans l'après-midi, vêpres solennelles, sermon de circonstance par M. l'abbé Olivier Harel et salut du Très-Saint Sacrement.

Le troisième anniversaire de la consécration de l'église Sainte-Marie, rue Craig, a été célébré dimanche dernier.

La grand'messe a été chantée par M. le curé Dugas, qui avait célébré la première messe, il y a trois ans, MM. Lonergan et Kiernan étant diacre et sous-diacre.

Un très grand nombre de fidèles, remplissant la nef de Notre-Dame, et la plus grande partie des jubés, sont venus, mardi, assister au service annuel de l'Union de Prières.

L'église était complètement tendue de noir et dans la nef était dressé le magnifique catafalque de l'œuvre de l'Union de Prières, entouré d'un dôme lumineux, surmonté d'une croix étincelante.

Sa Grandeur Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe a chanté la messe ayant pour prêtre assistant M. l'abbé Granjon, V. G., et pour diacres MM. Laroche, chapelain des sœurs de la Présentation de Saint-Hyacinthe, et Filiatrault, V. G.

M. r^e Laroque, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, a fait le sermon. Il avait pris pour texte ces paroles du livre des Machabés : " C'est une sainte et pieuse pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés." L'œuvre de l'Union de Prières prouve que les membres croient au dogme du purgatoire, qu'ils comprennent qu'ils accomplissent un devoir sacré, et qu'ils posent les bases d'une salutaire et douce espérance. L'orateur a développé ces trois grandes vérités.

Pendant la cérémonie une quête a été faite pour les pauvres, et elle s'est terminée par l'absoute donnée par Mgr de Saint-Hyacinthe.

Le directeur de l'œuvre a fait distribuer à tous les assistants une formule de cession de toutes les *Indulgences et œuvres satisfactoires en faveur des âmes du Purgatoire.*

Le grand nombre de personnes — environ 400 — qui avaient répondu à l'appel des dames patronnesses de l'asile Nazareth et qui étaient venues prendre part au dîner du cinq novembre dernier, prouve combien l'Institution catholique des jeunes aveugles excite la sympathie des Montréalais.

Autour des tables, richement servies, avaient pris place les citoyens les plus marquants parmi lesquels : hon. J. A. Chapleau, secrétaire d'état ; hon. Mercier, M. P. P., hon. Juge Loranger ; hon. sénateur Trudel ; hon. Louis Beaubien ; l'échevin McShane, M. P. P., les échevins Beausoleil et Jeannotte etc.

Après le dîner, les aveugles ont donné une séance dans laquelle ils ont montré les résultats de l'excellente éducation qu'ils reçoivent à l'asile. Grand succès que cette séance, et véritable révélation pour beaucoup des assistants. Elle a prouvé, en effet, à tous ceux qui l'ignoraient, qu'un aveugle peut lire aussi facilement qu'un voyant en promenant ses doigts sur les pages d'un livre où les lettres sont figurées par des points en relief ; qu'il sait faire avec une machine à coudre les ouvrages les plus difficiles ; qu'il ne le cède en rien aux plus habiles ouvriers pour rempailler des chaises ou exécuter d'autres travaux de sparterie ; qu'il sera un excellent menuisier, témoin le chassis fait par un jeune aveugle après un apprentissage très court ; qu'enfin, grâce à l'éducation qu'on donne à l'asile, on met ces malheureux déshérités en mesure de gagner leur vie s'ils sont pauvres, ou de se distraire et de supporter plus patiemment leur malheur, s'ils s'ont riches.

Aussi les assistants en témoignant toute leur admiration pour ces résultats prodigieux, adressaient-ils les plus grands éloges à ces bonnes sœurs qui dirigent l'asile, et tous leurs remerciements pour le grand bien qu'elles font ainsi.

Ces éloges et ces remerciements ont été traduits avec une grande éloquence par les honorables Chapleau, Mercier et Loranger, dans les quelques paroles qu'ils ont prononcées.

Ils ont tous les trois montré le but si éminemment charitable de cette Institution, ils ont signalé le bien réel qu'elle doit produire en faisant de ces aveugles, autrefois presque des parias, des êtres utiles à la société et pouvant subvenir à leurs besoins ; ils ont donné les éloges les plus mérités à ces bonnes sœurs qui ne peuvent puiser que dans notre sainte religion la patience et le dévouement nécessaires à leur tâche si ardue ; ils ont enfin déclaré que Montréal devait être fière de cette Institution qui est la seule institution catholique du même genre dans tout le Canada. Cette œuvre, ont-ils dit, est appelée à un grand succès, à un grand développement, car tout le monde est intéressé à la voir prospérer et se développer.

Cette réunion aura, nous l'espérons, les meilleurs résultats pour l'Institution des jeunes aveugles. Ce qui lui avait manqué jusqu'ici c'était d'être connue et bien connue ; beaucoup ignoraient son importance et les services qu'elle est appelée à rendre : après la soirée de mercredi il n'en sera plus ainsi.

Félicitons donc, en terminant, les dames patronnesses d'avoir eu l'excellente idée d'organiser cette soirée, qui a montré par des preuves tangibles l'excellence de l'œuvre à laquelle elles se consacrent avec tant de zèle et avec une charité si éclairée.

Demain, dimanche, aura lieu la bénédiction de la cloche de l'église Nazareth. La messe commencera à huit heures précises et sera suivie d'un sermon par M. le Supérieur du Séminaire.

Sa Grandeur Mgr de Montréal a daigné accepter de faire la bénédiction de la cloche comme marque de sa sympathie à l'œuvre des jeunes gens.

Plusieurs parrains et marraines, s'associant à la pensée du premier pasteur du diocèse, ont accepté volontiers de prêter leur concours à cette cérémonie.

Dans le compte rendu de la soixante-dix-neuvième conférence de l'association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier publié par le journal de l'*Instruction publique* ; nous trouvons les documents suivants, que nous sommes heureux de publier :

M. U. E. Archambault présente à l'association deux documents importants, au haut desquels se trouve le portrait de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, et les accompagne des explications suivantes :

“ Monsieur le Président,

“ Messieurs,

“ J'ai été privé du plaisir d'assister aux deux dernières réunions de cette conférence pour des raisons majeures. Vous savez tous, messieurs, que l'automne dernier, j'ai été forcé de déposer les armes, afin d'aller réparer ma santé compromise par un travail opiniâtre que certaines circonstances m'avaient imposé.

“ Avant mon départ pour le vieux monde, mes confrères, les instituteurs de la ville et de la banlieue, ainsi que les citoyens de Montréal, ont bien voulu me présenter un témoignage d'estime accompagné d'adresses. Dans celle des instituteurs, présentée par M. A. D. Lacroix, Principal de l'École Montcalm et secrétaire de cette association, se trouve la procuration suivante :

“ Comme vous devez faire un assez long séjour dans la belle
“ Italie, et qu'il vous sera certainement donné de revoir Léon XIII,
“ le père commun des fidèles, le digne successeur de l'immortel Pie
“ IX, veuillez déposer aux pieds de Sa Sainteté l'hommage de notre
“ filiale tendresse, de notre respectueux dévouement, et de notre
“ inaltérable attachement à son auguste personne et à la chaire de
“ Pierre.

“ Dites-lui qu'il y a, par delà les mers, des instituteurs laïques qui s'efforcent d'imprimer un cachet indélébile sur la pensée, l'esprit et le cœur des enfants qui leur sont confiés, et que ce cachet portera toujours l'empreinte de l'esprit chrétien.

“ Dites-lui que ces humbles artisans de l'avenir des peuples s'efforcent sans cesse de déposer dans ces jeunes cœurs le germe de la vertu et des bons principes qui seuls peuvent former l'honnête homme et le bon chrétien. ”

“ En vertu de cette procuration, je me suis fait un devoir, en arrivant à Rome, de solliciter une audience du Saint-Père. Le dimanche, 30 mars, j'avais le bonheur d'être admis à la messe de Sa Sainteté, dans sa chapelle privée. Après la messe, les assistants sont reçus en audience par groupe de trois ou quatre, et demandent les faveurs dont ils ont besoin. Comme j'étais seul du Canada j'ai attendu le dernier, et j'ai présenté la requête qui suit :

“ *A Sa Sainteté Léon XIII, Pape glorieusement régnant.*

“ *Très Saint Père,*

“ Les instituteurs laïques catholiques de la cité de Montréal, Canada, m'ont confié l'agréable mission de déposer aux pieds de Votre Sainteté l'expression de leur filial dévouement et de leur attachement à Votre auguste personne et à la Chaire de Pierre.

“ Humblement prostré aux pieds de Votre Sainteté, je supplie de vouloir bien bénir notre enseignement, nos personnes, nos familles et les élèves confiés à nos soins.

“ En reconnaissance d'une si grande faveur, nous prenons l'engagement solennel de continuer à soumettre notre enseignement à la haute surveillance de l'Eglise catholique, afin qu'il ne soit jamais entaché de l'erreur moderne appelée *laïcisme*, mais qu'il porte toujours l'empreinte de l'esprit chrétien.

“ Je puis assurer Votre Sainteté que les sentiments des instituteurs de Montréal sont ceux de tous les instituteurs et institutrices laïques catholiques de la Province de Québec.

“ U. E. ARCHAMBAULT,

“ Surintendant des Ecoles sous le contrôle des Commissaires

“ Catholiques de Montréal, Canada.

“ Rome, le 30 mars 1884. ”

“ SSmus Dnus Noster Leo Papa XIII petitam Benedictionem Apostolicam benigne dignatus est impertiri. Datum Romæ e Secretaria Status die 31, martii 1884.

“ MARIUS,

“ ARCHIEPS HELIOPOLITAN,
“ Substitutus Secretarii Stati

“ Visum et recognitum.

“ Marianopoli, die 7^a mensis Augusti 1884.

“ † EDUARDUS CAR.,

“ EPISC. MARIANOPOLITANUS. ”

“ Ces requêtes sont déposées aux pieds du Saint-Père et demeurent généralement sans réponse.

“ Le lendemain, je quittais Rome. En arrivant à Paris, j'ai été agréablement surpris de trouver, à mon adresse, une lettre de la Secrétairerie d'Etat contenant ma requête, au bas de laquelle se trouve la réponse que voici :

“ Ssmus Dmus Noster, etc. ”

“ En français :

“ Notre très Saint-Père le Pape Léon XIII a bien voulu accorder la Bénédiction Apostolique demandée.

“ Donné à Rome, à la Secrétairerie d'Etat, le 31 mars 1884.

“ † MARIUS,

“ ARCHEVÊQUE D'HELIOPOLITANUS,

“ SUBSTITUT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT. ”

“ Je n'avais pas de mission officielle pour parler au nom de tous les membres de cette Conférence ; mais j'ai cru vous être agréable en sollicitant du Saint-Père, pour vous et pour nos confrères de la Conférence de l'Ecole Normale Laval, une Bénédiction Apostolique dans les termes suivants :

“ *A Sa Sainteté Léon XIII, Pape glorieusement régnant.*

“ *Très Saint Père,*

“ URGEL EUGÈNE ARCHAMBAULT et les instituteurs de la Conférence de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, à Montréal (Canada), humblement proternés aux pieds de Votre Sainteté, La supplient de vouloir bien leur accorder la Bénédiction Apostolique, à eux, à leur famille et aux élèves qui leur sont confiés. En reconnaissance d'une si grande faveur, ils prennent l'engagement solennel de soumettre toujours leur enseignement à la haute surveillance de l'Eglise catholique, de former le cœur et de cultiver l'intelligence de leurs élèves de manière à en faire des chrétiens fervents et des citoyens vertueux. ”

“ Ex Audientia SSmus—Die 29 Martii 1884.

“ SSmus benigne annuit pro Gratia, ut petitur.

“ Pro Dno Cardli M. LEDOCHOWSKI.

“ A. ZAMBONI, Substus.

“ Visum et recognitum.

“ Marianopoli, die 7^a mensis Augusti 1884.

“ † EDUARDUS CAR.,

“ Episc. Marianopolitanus. ”

“ Voici en quels termes cette bénédiction vous a été octroyée :

“ *Ex audientia, etc., etc.* ”

“ En français :

“ Audience de Sa Sainteté du 29^{me} jour de mai 1884.

“ Sa Sainteté accorde avec bienveillance la Grâce telle que demandée.

“ Pour Son Excellence le Cardinal Ledochowski.

“ A. ZAMBONI, *Substitut.* ”

“ Ces deux documents, que j'ai l'honneur de vous présenter, sont revêtus de l'*Approbatum* de Mgr E. C. Fabre, évêque de Montréal, qui m'a suggéré de les faire imprimer, afin d'en procurer une copie à tous les intéressés ; c'est ce que je suis prêt à faire maintenant pour tous les membres présents, ce que je ferai, avec plaisir, pour tous les instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier qui m'en feront la demande, par lettre ou autrement.

“ Cette Bénédiction Apostolique devra rester exposée dans notre salle de délibérations, afin de nous rappeler que nous avons pris l'engagement solennel de toujours soumettre notre enseignement à la haute surveillance de l'Église catholique, de former le cœur et de cultiver l'intelligence de nos élèves de manière à en faire des chrétiens fervents et des citoyens vertueux. ”

Sur proposition de M. Jos. Baril, appuyée par M. F. Verner, il est unanimement résolu :

Que les instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier offrent leurs plus sincères remerciements à M. U. E. Archambault pour avoir bien voulu traduire avec tant de fidélité l'expression de leurs sentiments de respect pour le Saint-Père, et de soumission à la sainte Église catholique.

Ils ont la conviction que la bénédiction répandue avec tant de bonté par le Père commun des fidèles, non seulement sur eux mais encore sur le champ de leurs labeurs, fera fructifier le germe des bons principes qu'ils y auront déposé.”

Mardi, 4 novembre dernier, l'autorité ecclésiastique du diocèse de Sherbrooke célébrait la fête du saint patron du séminaire Saint-Charles-Borromée et en même temps l'anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Mgr Racine.

Après une messe pontificale chantée par Sa Grandeur Mgr Racine, à laquelle assistaient la plupart des prêtres du diocèse, il y a eu grand dîner à l'évêché, où M. le grand-vicaire Dufresne a lu une adresse à Sa Grandeur, accompagnée d'un riche cadeau fait par les prêtres du diocèse.

La fête s'est terminée par une magnifique séance musicale et littéraire, donnée par les élèves du collège.

PETITES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTRÉAL.

XVIII.

DÉPART DE FRANCE ET ARRIVÉE EN CANADA DES SŒURS POUR LA CONGRÉGATION ET DES HOSPITALIÈRES POUR L'HÔTEL-DIEU.

La sœur Bourgeoys, dont le but principal en venant en France était de recruter trois pieuses filles pour son institut, avait laissé Mlle Mance à Paris et s'était rendue à Troyes, chez les religieuses de la congrégation Notre-Dame, à qui elle fit connaître le but de son voyage. Trois jeunes filles s'offrirent à elle. " C'était, dit la sœur Bourgeoys elle-même, ma sœur Aimé Chatel, ma sœur Catherine Crolo et ma sœur Marie Raisin, qui espérait obtenir le consentement de son père, alors à Paris; car je n'en voulais amener aucune que du consentement de ses parents. J'ai admiré comme M. Chatel, qui était notaire, m'a confié sa fille qu'il aimait beaucoup. M'ayant demandé comment nous vivions à Villemarie, je lui ai montré le contrat qui me mettait en possession de l'étable; et ne voyant rien pour subsister:—Eh bien! me dit-il, voilà pour loger, et pour le reste? De quoi vivez-vous?—Je lui dis que nous travaillerions pour gagner notre vie; et que je leur promettais à toutes du pain et du potage; ce qui lui tira des larmes des yeux, et le fit pleurer. Il aimait beaucoup sa fille, mais il ne voulait pas s'opposer au dessein de Dieu sur elle. Il prend conseil de l'évêque de Troyes, car il était bon serviteur de Dieu, et sur la réponse affirmative du prélat, il accède au désir de sa fille. On passa en son étude le contrat d'engagement ainsi que celui de ma sœur Crolo; et par ces contrats, elles s'engagent pour demeurer ensemble et faire l'école à Villemarie. Ensuite M. Chatel voulut accommoder un coffre pour les hardes de sa fille et une cassette pour son linge; de plus il fit coudre, proche la baleine de son corset, cent cinquante livres en écus d'or, avec défense de n'en parler à personne, afin que s'il fallait revenir ou aller seule, elle pût s'en retourner. A Paris, ma sœur

“ Raisin se présenta à son père pour avoir son congé. Il n'avait que cette fille avec un fils. D'abord il ne voulait pas lui accorder son consentement ; il refusa même de la voir. Mais elle fait prier, elle pleure, elle fait tout son possible ; enfin après beaucoup de prières, elle obtint sa demande ; et son père lui fait faire un contrat semblable à ceux passés à Troyes. Il lui donna même pour son voyage et ses hardes mille francs, dont je ne voulus prendre que trois cents, et lui laissai le reste, n'en ayant pas besoin.”

La sœur Bourgeoys refusa aussi une somme considérable qu'un des Associés de Montréal voulait employer à assurer un revenu à la congrégation naissante. La digne fondatrice voulait Dieu seul pour protecteur de son œuvre, et entendait conserver l'esprit de pauvreté qu'elle avait jusqu'alors pratiqué.

Les sœurs Aimé Chatel, Catherine Crolo et Marie Raisin furent les trois sœurs qui, avec la sœur Bourgeoys, formèrent le noyau de cette congrégation Notre-Dame, destinée à représenter Marié dans les trois communautés qui devaient faire vivre à Villemarié l'esprit de la sainte Famille.

Pendant que la sœur Bourgeoys s'occupait de son cher institut, Mlle Mance, miraculeusement guérie, ne restait pas inactive. Elle s'empressa d'écrire à M. de la Dauversière, pour lui annoncer qu'elle avait obtenu de la *bienfaitrice inconnue* une fondation pour l'Hôtel-Dieu de Villemarie, et pour le prier d'amener les Hospitalières qu'il avait choisies à la Rochelle, port d'embarquement, où devait se rendre, de son côté, la sœur Bourgeoys avec ses trois compagnes.

M. de la Dauversière avait choisi, pour aller “ exécuter dans l'île de Montréal, l'ordre que Dieu lui avait donné autrefois,” les trois sœurs de Brésoles, Macé et Maillet. “ C'étaient, dit la sœur Morin, trois filles d'une vertu signalée, comme l'exigeait une pareille entreprise, étant d'ailleurs destinées toutes trois à être les fondements de cet édifice, où sa divine majesté doit être servie et honorée jusqu'à la fin des siècles par un grand nombre de filles qui, à leur imitation, offriront leur santé et leur vie pour être sacrifiées au service des pauvres malades dans cette île. Enfin c'étaient trois filles remplies d'un grand courage, de beaucoup de résolution, et capables de soutenir toutes les oppositions que le démon forma pour empêcher cette œuvre, se servant même des gens de bien pour la traverser.”

C'est ainsi qu'après avoir fait ce choix si judicieux, M. de la Dauversière ayant demandé à l'évêque d'Angers son obédience pour les trois hospitalières, ce prélat se montra si opposé à leur départ, qu'on désespéra de pouvoir jamais l'y faire consentir.

En outre, quand M. de la Dauversière reçut la lettre de Mlle Mance, il était si gravement malade depuis quelques jours, que les médecins en désespéraient. Après avoir lu la lettre, cet homme d'une piété si profonde et d'une foi si intense, comprenant que sans

son secours, les sœurs hospitalières ne pourraient partir, adressa à Dieu une ardente prière pour lui demander la force d'achever l'œuvre dont Il avait daigné lui donner la direction. "Alors chose admirable et qui montre bien la main de Dieu sur son fidèle serviteur et sur le dessein de Villemarie, deux jours après cette demande, le 25 du mois de mai 1659, M. de la Dauversière est guéri de tous ses maux. Enfin, ce jour-là même, l'évêque d'Angers arriva exprès à la Flèche pour donner en personne l'obédience aux Filles de Saint-Joseph."

Le même jour, deux prêtres du séminaire de Saint-Sulpice arrivèrent, eux aussi, à la Flèche pour accompagner les Filles de Saint-Joseph en Canada. C'étaient M. Jacques Le Maître et Guillaume Vignal; l'évêque d'Angers les félicita de leur zèle et chargea M. Le Maître de la conduite spirituelle des sœurs.

Le départ fut alors fixé au lendemain.

Mais Dieu qui voulait sceller cette œuvre du sceau de la croix, lui réservait de pénibles épreuves.

La nouvelle du départ s'étant répandue en ville, il se fit une émeute pour empêcher les Hospitalières d'aller en Canada. Le peuple s'agitait, murmurait, des groupes nombreux se formaient dans lesquels on disait : "M. de la Dauversière fait emmener des filles par force, il les veut enlever cette nuit, il faut l'en empêcher." Alors on fait le guet autour du couvent, et les imaginations étant de plus en plus surexcitées, quelques-uns disent : "Voilà que nous les entendons crier miséricorde." La nuit vient, toutes les issues sont gardées, si bien qu'au moment du départ, vers le matin, ceux qui accompagnaient les Hospitalières durent mettre l'épée à la main pour leur frayer un passage à travers la multitude.

Le trajet de la Flèche à la Rochelle se fit avec une vive joie à la pensée qu'on allait se sacrifier entièrement pour Dieu. A la Rochelle, nouveaux soucis. Certaines personnes essayèrent de détourner les Hospitalières de leur pieux dessein, en leur représentant qu'elles ne seraient pas reçues au Canada et qu'on les renverrait la même année sans vouloir agréer leurs services. Elles n'en persistèrent pas moins, ainsi que M. de la Dauversière dans ce qu'elles regardaient comme voulu par Dieu et M. de la Dauversière disait : "Si elles ne vont pas cette année en Canada, jamais elles n'iront."

Au moment du départ le capitaine du navire ne voulut pas consentir à amener les Hospitalières, la sœur Bourgeoys et ses compagnes, les deux prêtres du séminaire, sans être payé d'avance. On ne pouvait satisfaire à cette demande, car tout l'argent avait été employé à acheter les provisions et denrées nécessaires pour Villemarie. Enfin, après bien des inquiétudes, "le maître du navire, qui était préparé, se résolut de tout embarquer sur parole, le 29 juin 1659."

Le départ eut lieu le 2 juillet, fête de la Visitation. En ce moment, M. de la Dauversière, qui voyait accomplir l'œuvre que le Seigneur lui avait confié, récita le cantique de Siméon : *Main-*

tenant, Seigneur, vous renvoyez en paix votre serviteur, selon votre parole, et bénit les Filles de Saint-Joseph. Cet homme, d'une piété si profonde, dont la vie s'était passée à servir et à glorifier Dieu, expira peu de temps après, comme si Dieu n'avait attendu que la fin de la mission de M. de la Dauversière, pour le rappeler auprès de lui.

Une fois en mer, les épreuves redoublent ; le navire, qui avait servi deux ans d'hôpital sans avoir subi de quarantaine, était infecté de la peste. Le fléau se déclara rapidement et plusieurs passagers—il y en avait environ deux cents—furent atteints. C'était pour les Hospitalières une occasion naturelle d'offrir leurs services pour soigner les pestiférés ; on refusa d'abord de les employer. Mais huit ou dix malades étant morts, on céda à leurs instances, et dès qu'elles eurent commencé à donner leurs soins, il n'y eut plus de morts, quoiqu'il y eut beaucoup de malades. Les Hospitalières n'étaient pas seules à soigner les malheureux pestiférés. " Nous pouvons bien dire, remarque M. Dollier de Casson, que la sœur Marguerite Bourgeoys fut bien celle qui travailla autant que toutes les autres pendant la traversée et que Dieu pourvut aussi de plus de santé pour cela. S'il y eut bien des fatigues dans ce voyage, il y eut aussi bien des consolations par la bonne fin que nous faisons ces pauvres pestiférés. Les deux prêtres du séminaire les assistaient autant que leurs corps accablés par la maladie le leur permettaient. Ils assistèrent et eurent le bonheur d'obtenir l'abjuration de deux Huguenots."

A cette affreuse maladie dont furent plus ou moins gravement atteintes les Hospitalières, la sœur Bourgeoys et ses compagnes, et surtout Mlle Mance, qui en fut réduite à la dernière extrémité, se joignirent de terribles tempêtes et le manque d'eau jusqu'à ce que le navire fut entré dans le Saint-Laurent.

Enfin on arriva à Québec le 7 septembre 1659 au soir, et on débarqua le lendemain, jour de la Nativité.

Là encore de nouvelles épreuves—et peut-être les plus cruelles—attendaient les Filles de Saint-Joseph ; elles eurent, en effet, à résister aux instances répétées de personnes de bien qui les pressèrent de quitter leur institut pour entrer dans celui des Hospitalières de Dieppe, déjà installées à Québec, ou de retourner en France. Les Filles de Saint-Joseph restèrent inébranlables dans leur première vocation, malgré les tourments qu'elles éprouvèrent. " Après les efforts de la maladie et les vagues essayées, dit à ce sujet, M. Dollier de Casson, voilà le navire arrivé à Québec. Que si les religieuses se croyaient être en ce lieu au bout de toutes les tempêtes, elles se trompaient fort ; car elles en essayèrent une si grande qu'elles eurent de la peine à y mettre pied à terre, et ne l'eussent peut-être jamais fait si l'astre nouveau qui depuis ce temps éclaire notre Eglise, ne leur eut été assez favorable pour dissiper l'orage qui causait cette violente agitation."

Les Filles de Saint-Joseph purent enfin quitter Québec le 2 octobre

pour se rendre à Villemarie où elles furent reçues par la sœur Bourgeoys, qui y était arrivé le 29 septembre, et par les colons qui les attendaient avec une grande impatience.

Elles prirent de suite possession de l'Hôtel-Dieu, et cette prise de possession fut constatée par un acte que leur remit, le mois suivant, M. de Maisonneuve.

LE CONCILE PLÉNIER DE BALTIMORE.

L'ouverture du Concile a été entourée de toutes les pompes et les magnificences du culte catholique. Jamais la cathédrale de Baltimore, où se sont déjà passés des événements si notables dans l'histoire de l'Eglise catholique en Amérique, n'avait présenté un aspect aussi grandiose, aussi solennel.

Vers neuf heures du matin, vingt-cinq mille personnes s'étaient rassemblées aux abords de la cathédrale pour voir passer la procession.

Au moment du départ, Mgr Gibbons, archevêque de Baltimore et Délégué apostolique, mit de l'encens dans l'encensoir et, à genoux, entonna le *Veni creator*. Tous les prélats et les prêtres, rassemblés à l'archevêché, se découvrirent et s'agenouillèrent, et à la fin du premier verset, la procession se mit en marche.

En tête marchait le porte-croix, puis venaient les séminaristes de Saint-Sulpice, le clergé régulier, le clergé séculier, les chantres, les théologiens du Concile, les dignitaires du Concile, les supérieurs des ordres religieux, les recteurs des séminaires de théologie, les abbés mitrés, les évêques, les archevêques, le porte-encensoir et le porte-croix de l'archevêché, le vicaire-général Edward McColgan, et enfin Sa Grandeur Mgr Gibbons, marchant entre son secrétaire et le chancelier de l'archevêché.

Dès que la croix, en tête de la procession, fut en vue, tous les fidèles se mirent pieusement à genoux pendant le passage du cortège sacré. C'était un imposant spectacle de voir ces princes de l'Eglise marchant avec dignité, ces évêques, la croix à la main, s'avancant à pas silencieux, tandis que le soleil faisait étinceler les chapes et les mitres. Au milieu de la fumée de l'encens, s'avance Mgr Gibbons, assisté de ses diacres d'honneur. La procession entre dans l'église aux accents de l'orgue et le service commence.

La cathédrale présente alors un splendide coup-d'œil; les archevêques sont assis à la droite de l'autel, les abbés mitrés à la gauche, les évêques à côté de l'autel de la Vierge et les séminaristes à côté de celui de Saint-Joseph. Les autres prêtres ont pris place sur le devant du sanctuaire. Sa Grandeur Mgr Gibbons est au trône, ayant près d'Elle le T. R. Edward McColgan, vicaire-général. La grand'messe est chantée par Mgr Henrick, archevêque de Saint-Louis.

Après la messe, Mgr Ryan, archevêque de Philadelphie, a prêché sur l'Eglise et ses Conciles.

Mgr Gibbons est ensuite descendu du trône et, se plaçant devant l'autel, a fait les prières d'inauguration du Concile ; puis, il s'est assis sous un dais, élevé devant le maître-autel.

Le promoteur a alors demandé au président, s'il lui plaisait qu'il fût donné lecture du décret du souverain Pontife, autorisant le Concile, et sur la réponse affirmative, ce document a été lu, ainsi que d'autres décrets en latin.

Le promoteur a demandé après, que tous les actes du Concile fussent rassemblés par Mgr Seaton, de Newark, ce qui fut ordonné.

On décida ensuite que la seconde séance publique aurait lieu à la cathédrale, lundi prochain, 16.

Tous les membres du Concile, agenouillés devant l'autel, firent une profession de foi qui termina les cérémonies.

Voici les noms des dignitaires du Concile : président, Mgr Gibbons ; chanceliers, Rév. John Foley et George Devine ; promoteur, Rév. évêque Kain ; secrétaires, Mgr Corcoran, de Philadelphie, Rév. M. Gabriels, de Troy, R. M. Mesmer, de Newark, et Rév. O'Connel, de Richmond ; notaires, Rév. F. Wayrick, Albrink, Chapelle, Grannan ; maîtres des cérémonies, RR. J. A. M. Callen, Thomas Broyderick et M. F. Killey.

La veille de l'ouverture du Concile, Sa Grandeur Mgr Gibbons avait reçu la dépêche suivante :

Vatican, Rome, 8 octobre 1884.

Paix, succès, bénédiction pour vous et pour tous les membres du Concile.

LÉON XIII.

MORT DU CARDINAL BARTHÉLEMY D'AVANZO.

Le 21 octobre dernier est mort à Nole, Son Em. le cardinal Barthélemy d'Avanzo, évêque de Calvi et Teano.

Né le 3 juillet 1811 à Avella, Barthélemy d'Avanzo avait été créé cardinal par Sa Sainteté Pie IX dans le consistoire du 2 avril 1876. Le cardinal faisait partie des congrégations des Evêques et Réguliers, de la Propagande, de l'Index, des Sacrés Rites, des Indulgences et des Etudes. Il a publié plusieurs écrits remarquables, entre autres sa lettre sur le caractère chrétien du programme des études classiques.

ÉLECTION DU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

Le 18 octobre dernier le chapitre général des Frères des Écoles

chrétienties a élu le successeur du T. H. frère Irlide. L'assemblée s'était réunie à sept heures du matin ; à huit heures et demie, le Frère scrutateur arrêta le dépouillement des votes et déclarait que l'élection était faite. Se tournant ensuite vers le Frère Joseph, il dit : " Cher Frère, vous êtes le supérieur général de notre institut. "

En entendant ces paroles, l'élu était ému jusqu'aux larmes. Il reçut l'obéissance de tous les membres du chapitre et fut conduit à la chapelle, où le salut fut donné et le *Te Deum* fut chanté.

Le T. H. frère Joseph est né à Saint-Etienne, le 30 mars 1823. Il entra au petit noviciat dès l'année 1836, à l'âge de treize ans. En 1838, il fut admis au grand noviciat.

Il fit ses débuts dans les écoles communales de Paris.

En 1845, il fut envoyé comme professeur au demi-pensionnat qui venait d'être fondé rue des Francs-Bourgeois et qui, en 1870, a été transféré rue Saint-Antoine, sous le nom d'*Ecole commerciale Saint Paul*. Quelques années plus tard, le frère Joseph était nommé directeur de cette maison, à laquelle il a consacré près de trente années de sa vie. Il y fonda le *Cercle de la Jeunesse*, destiné à assurer la persévérance chrétienne des anciens élèves. Cette œuvre a été bénie de Dieu et compte aujourd'hui plus de trois cents membres actifs, dans le commerce, l'industrie, les carrières libérales. Plusieurs prêtres du clergé de Paris sont sortis de l'école des Francs-Bourgeois et se glorifient d'avoir été les élèves du frère Joseph.

En 1874, le frère Joseph fut nommé assistant du T. H. frère général et vint résider à la maison mère. Il dut s'occuper alors du gouvernement de l'institut ; mais, souvent ses jeunes gens venaient encore frapper à la porte de sa cellule, pour lui demander un conseil ou un encouragement.

Le frère Joseph fait partie, depuis quelques années, du conseil supérieur de l'instruction publique où il représente l'enseignement libre.

Dieu daigne, en ces temps difficiles, bénir le nouveau supérieur général !

L'institut fondé par le Vénérable Jean-Baptiste de la Salle est attaqué, comme le sont toutes les nobles œuvres de l'Eglise : mais qu'importent les haines et les contradictions humaines, si Dieu protège et défend ?

Le Souverain Pontife est la première personne informée de la nomination du nouveau supérieur. Une dépêche est immédiatement envoyée au Saint-Père lui demandant, avec son approbation, sa bénédiction pontificale pour le Frère élu.

Mgr Di Rende, nonce apostolique à Paris, ayant voulu apporter lui-même aux chers Frères la réponse du Saint-Père, s'est rendu à la maison-mère et a annoncé au chapitre réuni à la chapelle l'approbation par le Souverain-Pontife du choix du Frère Joseph. Dans son discours Mgr Di Rende a prononcé ces paroles qui seront pour les Frères un puissant encouragement :

“ On cherche à perdre la jeunesse pour perdre la société : travaillez donc, persévérez, malgré toutes les contradictions pour sauver la jeunesse et la société.”

LES ARCHIVES DU VATICAN.

Un historien qui travaille aux archives du Vatican envoie la lettre suivante au *Moniteur de Rome* :

“ L'arrivée de Son Em. le cardinal Hergenroether, l'illustre archiviste du Vatican, va donner une nouvelle impulsion aux travaux qui s'accomplissent au Archives du Vatican.

“ C'est le 3 de ce mois que les Archives ont été rouvertes. Les vacances ont été écourtées d'un mois, sur l'ordre de Léon XIII. Sa Sainteté désire que les travaux, auxquels Elle attache une importance peu ordinaire, avancent avec régularité et rapidité.

“ Pour faciliter les recherches des historiens, le Saint-Père a fait rédiger, l'année dernière, un *regolamento*, qui est exposé dans l'anti-chambre de la salle où l'on travaille.

“ Ce qu'il y a d'important dans la généreuse initiative du Pape, c'est qu'on a la faculté de copier et de faire des extraits à volonté. Il suffit que les historiens soumettent à un *custode* leurs notes, afin qu'on puisse tenir un registre des matières qui sortent des Archives:

“ Il est cependant défendu de consulter les documents postérieurs à 1815. Cela se comprend. Il y a là une question de discrétion et une nécessité.

“ Quant aux extraits qu'on veut faire copier par des subalternes, on a fixé un tarif spécial, parce qu'il y a une grande-différence entre copier des vieux documents et copier des documents de date plus récente.

“ Les historiens qui travaillent aux Archives sont encore rares. Le choléra et la saison expliquent ce retard. Cependant les travaux se poursuivent avec ardeur.

“ Il y a le P. Denifle, M. le docteur François Hengenroether, le R. P. Ehrle, M. le docteur Ehses et M. Schwarz. Plusieurs autres sont annoncés, se trouvant déjà en route.

“ L'année promet d'être féconde. Léon XIII aura rendu un service incomparable à l'érudition historique. Tous les hommes d'étude et de science lui en seront profondément reconnaissants.”

CONCERT DES PETITS INCURABLES AUX TUILIERIES, A PARIS.

Les petits incurables que recueillent et soignent avec un si admirable dévouement les Frères de Saint-Jean de Dieu ont donné un concert dans le jardin de Tuileries.

Il serait difficile, dit le *Gaulois*, de dépeindre l'accueil fait par la population parisienne aux petits incurables venus aux Tuileries pour donner le concert dominical.

Il y avait, parmi les dix mille personnes qui ento aient cet orchestre étrange et touchant, des sentiments de curiosité, de surprise, de tendresse et en quelque sorte de paternité.

On se montrait les deux Frères de Saint-Jean de Dieu assis au milieu de leurs pupilles vêtus de la blouse et coiffés du képi bleu d'uniforme, les clarinettes aveugles, les tout petits, pour qui les instruments semblent trop gros, etc.

Le concert a été supérieurement enlevé sous la direction du chef de musique, M. Josse, un jeune et brillant artiste qui s'est voué corps et âme à son œuvre, qui aime ces enfants, qui en est fier, qui a le droit d'en être fier, — car les avoir amenés, en deux ans et deux mois, à ce degré de perfection individuelle et d'ensemble constitue un véritable tour de force.

C'était la première fois que Paris les entendait, et ce début doit les encourager à se produire désormais le plus souvent qu'ils pourront.

Le départ des petits musiciens a fait sensation : l'agilité de quelques-uns à se servir de leurs béquilles, l'appui fraternel qu'ils se prêtent entre eux, les aveugles se tenant par le bras, le petit omnibus noir attelé d'un mulet qui attendait à la porte du jardin les moins ingambes pour les ramener 223, rue Lecourbe, ont été l'objet d'une curiosité sympathique et démonstrative.

Rue Lecourbe, 223, les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, ces admirables gardes-malades chez qui Sarcey a recouvré la vue, chez qui le député radical Blancsubé subissait hier une opération, ont installé un asile d'enfants incurables où ils recueillent, guérissent, nourrissent, instruisent et élèvent deux cents quinze petits êtres abandonnés des hommes.

Entrez. Demandez le père Gaëtan, supérieur de l'asile.

On vous introduit dans un parloir décoré de saintes images.

A peine assis, vous entendez, au-dessus de votre tête, un orage extraordinaire. Les bruits tantôt roulent comme le tonnerre et tantôt s'espacent en martellements inégaux.

Avant que je me sois expliqué ce tapage incompréhensible, le père Gaëtan est devant moi. Ce religieux à la robe de bure noire, aux traits fins, à la douce physionomie éclairée par deux yeux souriants et bleus comme des pervenches matinales, vous donne immé-

diatement l'illusion d'un Vincent de Paul descendu de son cadre et sorti de son dix-septième siècle.

Nous montons au premier étage. Il pousse une porte, et l'orage qui roulait tout à l'heure sur ma tête n'est plus un mystère pour moi.

Figurez-vous une grande salle, dont le fond est occupé par des tables de réfectoire, qui s'ouvre sur une vaste terrasse bitumée.

Là circulent, là grouillent, là gigotent les plus petits incurables. Avez-vous vu parfois l'armoire où la maman serre les poupées estropiées de ses enfants : têtes aplaties, retournées et fendues, yeux pochés, membres contournés, jambes tordues et enchevêtrées, échinés cassés, troncs sans bras, mains sans doigts.

Animez ce cimetière infantin. Sur la peau luisante étendez des dartres et les ulcères du rachitisme, nouez aux articulations des membres et des doigts les tuméfactions de la scrofule, et vous aurez une idée de la division des petits.

Sur toutes ces ironies et ces monstruosité's de la nature s'étend cependant un souffle de vie et de gaieté. Ces petites têtes posées sur des corps invraisemblables et contrefaits sourient de ce beau sourire confiant de l'enfance.

Tout cela s'amuse et s'ébat. Aux uns on a donné des chaises qu'ils transforment en vélocipèdes. A force de se trémousser sur les quatre pieds ils avancent, ils courent. D'autres, comme des insectes à qui on a arraché la moitié de leurs pattes, s'envolent sur des béquilles, et c'est ce remue ménage incessant entre la salle et la terrasse qui produit le tonnerre du parloir.

Le père Gaëtan et moi, nous nous agenouillons pour nous mettre au niveau de ces petits martyrs. Ils nous entourent. Encore un peu ils vont nous escalader. Il me semble être sur une plage, dans un grouillement de gros crabes.

* * *

Un bébé haut comme une botte contemple le spectacle, les mains derrière le dos.

— Viens ici, Sacopi, dit le père.

Sacopi s'approche. On l'appelle ainsi parce que lorsqu'il est arrivé à l'asile à l'état de petite brute, il ne savait dire que ce mot bizarre. Il ressemble à un petit vieux, avec sa tête légèrement hydrocéphale et sa peau déjà ridée. Mais il ne souffre pas. Il rit.

— Quel âge as-tu, Sacopi ? lui dis-je.

— Quatorze ans.

J'allais lui en donner quatre.

Dans le réfectoire, quelques malheureux sont restés contorsionnés sur les bras de leur fauteuil. Ceux-là ne peuvent bouger. Ils demeurent là, immobiles, toujours, désarticulés comme des clowns et suivant d'un œil affectueux le Père qui se promène.

Je m'approche d'une petite table haute de quarante centimètres, pourvue de tous les ustensiles nécessaires en raccourci : un vrai ménage de poupée.

Quatre bébés sont assis autour dans de petits fauteuils. L'un est à moitié couché sur la table. Il ne peut bouger. Mais il a l'air joyeux quand même. Il a deux ans et demi. Un autre est sérieux comme un Empereur. Il n'est paralysé que des jambes. Trois ans. Un troisième, même âge, a déposé contre le dossier de son petit siège deux petits amours de béquilles. Le quatrième a vingt-deux mois et est couvert de scrofules. Celui-là n'est pas gai, hélas. Son père est mort il y a un an. Sa mère est morte il y a un mois. On l'a jeté à l'asile, où il est tout seul et de ses petits doigts emmaillotés et spongieux il frotte ses deux pauvres yeux de bébé qui suppurent et se fondent.

A côté, un enfant de sept ans semble absorbé par la contemplation du petit ménage. Il a la tête complètement garnie de bandes. La scrofula lui a rongé les os du crâne, de sorte qu'en appuyant le doigt sur son front on sentirait le mou de la cervelle.

J'en ai assez. Des hommes coupés en quatre, tant qu'on voudra. Mais des bébés que la mort semble pétrir et déformer dans ses bras sans chair. Horreur!

Et au milieu de ces morceaux suintants d'humanité, au milieu de ces petits monstres touchants, au milieu de cette purulence, les bons Frères de Saint-Jean de Dieu circulent, doux, attentifs, passionnés pour ces petits.

O religion sublime, qui as donné à ces hommes, non seulement le dévouement du héros, mais les délicatesses et les tendresses de la femme et de la mère.

Ah! comme j'avais envie de baisier ces doigts de saints, qui se promènent légers et doux sur toutes ces plaies et sur toutes ces horreurs.

(A Suivre.)

LES ABONNEMENTS.

Nous adressons présentement les comptes de nos abonnés retardataires, avec l'espoir qu'il accueilleront favorablement notre demande.

Les amis de la *Semaine religieuse* en retard dans leur abonnement comprendront sans peine qu'avec la modique somme de *une piastre*, il ne nous est pas possible de faire des frais de collection, après avoir publié 24 pages chaque semaine pendant 12 mois et avoir payé 25 cents d'affranchissement.

Les abonnements sont exigibles d'avance.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Napoléon Cadioux.—Arthémise Roby.—Anastasia Marti-
neau.—Lucie Pepin.—Joseph Ponton.—Lia Turgeon.—Ar-
thur Laberge.—Félix Dauriol.—Catherine Kirwan.—Adélaï-
de Rocheleau.—Emélie Paquette.—Rodolphe Brazeau.—Oli-
ve Grenier.—Marie Avignon.—George Courval.—J.-Bte Be-
lisle.—Adélaïde Moreau.—F.-X. Duperrault.—J.-Bte Loignon.
—J.-Bte Normandin.—Elmire Paradis.—Ambroise Joubert.
Françoise Lachapelle.—François Vaillancourt.—Louis Maheu.
—Céline Daoust.—Augustin Dupont.—Noel Alarie.—Elisa-
beth Perrault.—Olivier Lépine.

DE PROFUNDIS.

POELES ! | • POELES !

POELES A BOIS ET A CHARBON
Pour EGLISES, ECOLES ; passages ; les plus nouveaux dans le
marché et des meilleures manufactures. Chez

L. J. A. SURVEYER
1588 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice.)

LE GRAND VATEL

RESTAURANT

26 RUE SAINT-JACQUES 26

REPAS A TOUTE HEURE.

Cet établissement est fréquenté par l'élite de la société ; par les membres du Clergé que
leurs affaires appellent à la ville ; par la magistrature, les professions libérales et le haut
commerce.

SERVICE PROMPT ET POLI.

JOSEPH RIENDEAU, Propriétaire.

FERRAULT & MESNARD,

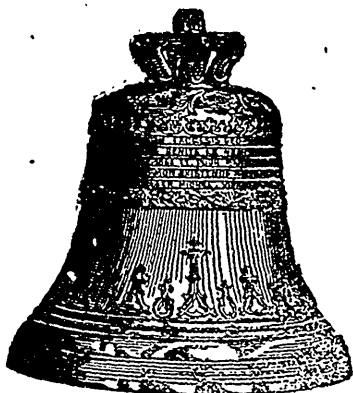
ARCHITECTES

98, 99 Rue Saint-François-Xavier, 98, 99

Boîte 1414, P. O.

MONTREAL.

GRANDE FONDEEIE DE CLOCHES



BURDIN Aîné

Rue de Condé, 28
LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par M. R. Beullac, 229 Notre-Dame

LAVOIE & BEAULIEU

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses, Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

PLANS pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'Imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etat-Unis, en s'adressant à :

O.M. LAVOIE-D A. BEAULIEU

231 NOTRE-DAME CENTRE 231

MONTREAL.

GABOURY & GADREUX

ENTREPRENEURS d'Eglises, Couvents, résidences, à la Campagne et à la Ville.

REPARATIONS exécutées à bref délai à **PRIX MODÉRÉS.**

137 ET 139 RUE VISITATION, 137 ET 139 MONTREAL.

WILLIAM BRITTON

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage.

OUVRAGES EN METAL DE TOUTES SORTES

COMMANDES RECUES POUR EGLISES ET MAISONS D'EDUCATION

EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE

NO 15 Rue CLAUDE, No 15 MONTREAL.

REMEDÉS POUR TOUS

à la portée de toutes les bourses

Mme E. DESROCHERS

Dépôt général :

62 ET 64 RUE SAINT-LAURENT



ENREGISTRÉ

SON STROP DE MIEL est le meilleur remède contre le rhume, la toux, les affections des bronches, des poumons et de la gorge. Les enrrouements, extinctions de voix disparaissent rapidement par son usage.



ENREGISTRÉ

L'EAU POUR LES YEUX, dont elle seule est propriétaire, est reconnue comme unique dans son genre. Elle fait disparaître rapidement toutes les inflammations des organes visuels, chroniques ou passagères.



ENREGISTRÉ

SON REMÈDE SOUVERAIN contre le choléra, diarrhée, dysenterie et affections des intestins est employé avantageusement dans tous ces cas par toute personne indistinctement, quel que soit l'âge ou le tempérament.

Prix les plus modérés.

GROS ET DETAIL.

Dépôts dans les Pharmacies et Epiceries.

25 Cts

Employez les

Pilules de McGale

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT:

CLOCHES D'ÉGLISES

The Jones Bell foundry Co

TROY N.-Y., U.-S.

MEARS & STAINBANK
LONDRES — ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST.-NICHOLAS
MONTREAL.

AGENTS DE

LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,
Fabricants de sommiers en cr.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

ART RELIGIEUX

SCULPTURE — DORURE — PEINTURE.

Dessins et décorations d'églises et de chapelles. Autels, Chemins de Croix, chaires, vestiaires, fonts baptismaux, etc., etc., etc.

LUCIEN BENOIT

NOS 198, 200,

RUE JACQUES-CARTIER

A MONTREAL

près de la Banque d'Épargne

MENEELY BELL COMPANY

A TROY ; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHES et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

FABRIQUE GARANTIE

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

S'adresser : CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,

Troy, N.-Y., U. S. A.

AUX ECONOMES BON BEURRE EN TINETTES

De 15 à 18 cents,

Au Marche à Beurre de

J. B. RICHER

No 468 Rue Lagauchetiere

NOTE

 BEURRE, THE,

VINS, BIERE ET PORTER

UNE SPÉCIALITÉ.